Réunion du samedi 23 mars

Colonie de St Paul

Avril 2019

Compte rendu des différents points abordés durant la réunion préparatoire du samedi 23 mars pour le séjour à St Paul du 6 au 13 avril.

* Rappel des horaires.

Départ samedi 6 avril à 6h30, rdv à 6h parking usine. Pause petit déj à Montellimar, repas vers Annecy. Arrivée au centre entre 14h30 et 15h. Vous recevez un SMS à l’arrivée du car.

Retour Samedi 13 avril 19h30 parking usine

* Le groupe

36 enfants entre 6 et 12 ans et 9 adultes

* Présentation du Chalet le Chenex

Enfants regroupés sur un étage par chambre de 4 à 5 avec salle de bains et WC dans chaque chambre. Les chambres ne sont pas mixtes mais pourront se faire par affinités.

* Journée type (modifiée en fonction des activités et de la météo)

Lever 8h15

Petit déj 8h30

Rangement des chambres et toilette

9h15/9h30 début des activités

12h Repas

12h45 : temps calme

13h30/14h reprise des activités

17h30 temps libre

18h Douches

19h Repas

19h45 temps libre

20h15 Veillées

* Activité poney

Cette année le séjour d’avril a une thématique poney. Chaque enfant ira au centre équestre 4 demi-journées durant le séjour. Au programme activités ludiques en manège mais aussi savoir s’occuper du poney avant et après la séance.

* Autres activités

En plus du centre équestre qui occupera une grande partie de nos journées, les enfants participeront à d’autres activités créées par les animateurs ou proposées par des prestataires extérieurs. La météo actuelle faisant fondre la neige à grande vitesse, il y a peu de chance que nous puissions pratiquer le chien traineau comme cela avait été envisagé. Cela vous sera confirmé 1 semaine avant le départ.

Pour les garçons le maillot de bain ne doit pas être un caleçon (slip ou boxer uniquement). Le bonnet n’est pas utile. Merci de nous signaler si votre enfant ne sait pas nager.

Durant le séjour nous serons amenés à nous rendre au moins une fois en Suisse. Il est nécessaire que chaque enfant ait sa carte d’identité (ou passeport) + une autorisation de sortie du territoire accompagnée de la photocopie de la CNI du responsable légal.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

* Trousseau affaires

Voir appli.

Attention la météo est très variable en montagne. Nous pouvons passer une semaine en tee-shirt comme une semaine en pull. Le trousseau donné dans l’appli est à titre indicatif vous pouvez l’adapter à votre guise. Prévoir une tenue réservée à l’activité poney. Durant les séjours d’une semaine il n’est pas prévu de nettoyage du linge (sauf accident).

* Argent de poche

Privilégier l’argent donné au CE avant le départ.

* Téléphone

Si l’enfant a un téléphone portable il en reste le seul responsable durant la semaine. Il peut l’utiliser de 12h45 à 13h30 et de 18h à 19h. En dehors de ce créneau horaire il doit être éteint.

Les enfants sont également joignables sur la ligne du centre 06.88.66.26.91 durant les heures de repas (12h-12h45 et 19h-19h45)

* Traitements médicaux

Par mesure de sécurité, nous récupérons tous les traitements médicaux. Ils sont rangés dans une infirmerie fermée à clés et donnés aux enfants suivant le traitement prescrit par le médecin. Ordonnance INDISPENSABLE.

Il n’est pas utile de fournir des médicaments tels que paracetamol, sirops, arnica… nous avons ce qu’il faut.

Pensez à signaler toutes allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres avant le départ.

Vous êtes informés de toute visite chez le médecin le jour même.

* Le Blog

Le blog est alimenté tous les jours par un petit texte et les photos de notre journée sur l ‘appli.

* Temps de questions diverses

Bonne préparation